
THE DARK KITCHEN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

VERSION 2021/1

Les présentes conditions générales de vente de produits et/ou de services – Ci-après les « Conditions Générales » s’appliquent à toutes les ventes de produits et de services effectuées par The Dark Kitchen et ses Clients – Ci-après ensemble les « Parties » ou individuellement « Partie ».

Les Conditions Générales forment la base contractuelle entre The Dark Kitchen et ses Clients, elles seront complétées par les Conditions Particulières de vente. Ensemble, les Conditions Particulières et les Conditions Générales forment l’intégralité du contrat entre les Parties.

En cas de contradiction entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières, ce sont les dispositions des Conditions Particulières qui prévaudront sur les dispositions contraires des Conditions Générales, les autres dispositions des Conditions Générales resteront d’application.

Nonobstant toute mention dans le bon de commande du Client ou dans toute communication écrite ou orale postulant l’application des conditions générales d’achat du Client en lieu et place des présentes, les présentes Conditions Générales s’appliqueront de manière exclusive. Les seules dérogations aux Conditions Générales admises par The Dark Kitchen seront celles qui seront stipulées dans Conditions Particulières. Le fait de modifier ou biffer une ou plusieurs mentions dans les Conditions Générales ou Particulières n’emportent pas validation de la modification par The Dark Kitchen.

Traductions éventuelles : Les présentes Conditions Générales sont rédigées en français et éventuellement traduites dans d’autres langues, en cas de contradiction ou de divergence de sens entre la version en langue française et la (les) version(s) traduite(s), le sens de la version rédigée en langue française prévaudra.

1. Définitions

Les termes utilisés dans les Conditions Générales et indiqués par l’utilisation des Majuscules renvoient aux définitions spécifiques reprises dans la présente section.

- 1.1. « **The Dark Kitchen** » ou « **la Société** » désigne la société The Dark Kitchen SRL dont le siège social est établi 7E Chemin de la Praye, 1420 Braine l’Alleud, inscrite sous le numéro d’entreprise 0760.826.329 et assujettie à la TVA sous le numéro BE0760.826.329
- 1.2. « **Conditions Particulières** » désigne les modalités spécifiques de l’accord entre les Parties, ces modalités pourront être convenues soit par la conclusion d’une vente en ligne, soit par la signature d’une convention ou encore par l’acceptation d’une offre. Les Conditions Particulières fixent notamment l’objet de la vente, l’étendue du service, le prix, les modalités de paiement et toutes autres modalités particulières convenues par les Parties.
- 1.3. « **Client** » désigne toute personne physique ou morale qui achète des produits et/ou services auprès de The Dark Kitchen. Le Client pourra agir indistinctement à des fins privées ou à des fins professionnelles.

- 1.4. « **Consommateur** » désigne tout Client personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.
- 1.5. « **Client professionnel** » désigne par apposition au Consommateur tout Client personne physique ou morale qui agit à des fins qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.
- 1.6. « **Force Majeure** » désigne tout événement soudain, étranger à la Partie qui l'invoque, imprévisible lors de la conclusion du contrat et qui empêche l'une des Parties d'exécuter ses obligations de manière raisonnable. Il pourra notamment s'agir de faits de guerre, d'émeutes, de manifestations, de grèves, de conditions climatiques exceptionnelles, d'un sinistre affectant les installations physiques ou virtuelles de l'entreprise, de mesures décrétées par l'autorité, de pandémies, etc.

Seront également assimilés à la Force Majeure dans les présentes Conditions Générales les événements préexistants au moment de la conclusion du contrat mais dont les conséquences ou l'étendue de celles-ci étaient encore imprévisibles au moment de la conclusion du contrat.

- 1.7. « **Code de Droit Economique** » désigne l'ensemble des dispositions de la Loi du 28 février 2013 introduisant le Code de Droit économique – MB. 29 mars 2013.

2. Communication avec The Dark Kitchen

Toute demande, communication ou réclamation pourra être adressée à The Dark Kitchen par les moyens suivants :

- Courrier postal adressé à : The Dark Kitchen, Chemin de la Praye 7E - 1420 Braine l'Alleud
- Email adressé à : contact@thedarkkitchen.be
- Via le formulaire de contact présent sur le site à l'adresse suivante : <https://thedarkkitchen.be/contact/>
- Par téléphone au numéro suivant : 02/218.26.20

3. Produits et services

The Dark Kitchen vend à ses Clients les produits et services suivants :

- 3.1. Vente en ligne de sandwiches, plats, desserts, boissons et épicerie fine à emporter ou en livraison ;
- 3.2. Service traiteur pour des événements privés ou professionnels ;
- 3.3. Cantine d'entreprise – Livraison au quotidien de repas en entreprise ;
- 3.4. Vente aux professionnels – Produits The Dark Kitchen proposés à la revente dans les points de vente des clients professionnels et/ou confection à façon et conditionnements de denrées alimentaires selon les souhaits du client Professionnel.

4. Prix et modalités de paiements

- 4.1. Sauf stipulation contraire, les prix mentionnés s'entendent en euros TVA comprise.

- 4.2. Sauf facilités de paiement accordées spécifiquement au Client, les commandes de produits ou services sont payables anticipativement ou par provision.
- 4.3. En cas de délais de paiement accordés, ceux-ci sont révocables à tout moment en cas de dégradation de la situation financière du Client (à titre non-exhaustif, constituent une dégradation de la situation financière : Notifications ONSS ou TVA, publication de chiffres dégradés, retard de publication des comptes annuels, dénonciation de crédits bancaires, conversion de mandats hypothécaires, non-respect des délais de paiement des factures de la Société, introduction d'une procédure de réorganisation judiciaire, ...).
- 4.4. Tous les éventuels frais de banque et de change qui seraient mis à charge de la Société à l'occasion des paiements effectués par le Client lui seront refacturés.
- 4.5. Toute facture est réputée acceptée à défaut de contestation précise communiquée à la Société dans les 8 jours ouvrables par email dont il sera accusé réception par la Société ou par recommandé postal.
- 4.6. En l'absence de paiement dans le délai, les intérêts prévus à l'article 5 de loi belge du 2 août 2002 (M.B.07/08/2002), concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales seront appliqués immédiatement et sans notification. Sans préjudice de l'article 6 de cette même loi, le non-paiement à la date d'échéance vaut majoration de 10% du montant dû et ce même en cas d'exercice de la clause de rétention et/ou d'exception d'inexécution dans la mesure où la Société est autorisée à suspendre ses services en cas de retard de paiement.
- 4.7. En cas de défaut ou de retard de paiement, la Société se réserve en outre le droit de suspendre toute livraison ou toute prestation au profit du Client, en rapport ou non avec la ou les factures impayées et ce, jusqu'au remboursement intégral de tous les montants restants dus, en ce compris les indemnités et intérêts de retard.

5. The Dark Kitchen - Engagements et responsabilité

- 5.1. The Dark Kitchen s'engage à fournir à ses Clients les produits et services convenus selon les modalités convenues.
- 5.2. The Dark Kitchen met un point d'honneur à utiliser des produits frais, si un produit s'avère indisponible après passation de la commande d'un Client, The Dark Kitchen en avisera le Client afin de lui proposer une alternative le cas échéant.
Dans pareille hypothèse, le Client sera libre de refuser l'alternative proposée et sera remboursé si le paiement a déjà été effectué.
En cas d'annulation de la commande pour cause d'indisponibilité du produit ou service commandé, la responsabilité de The Dark Kitchen sera strictement limitée à l'obligation du remboursement du paiement reçu à l'exclusion de toute forme d'indemnisation complémentaire.
- 5.3. The Dark Kitchen pourra suspendre ou annuler l'exécution de ses obligations en cas de Force Majeure, dans pareille hypothèse, chacune des Parties sera déliée de ses obligations, The Dark Kitchen sera dès lors tenu de rembourser le paiement reçu le cas échéant. Aucune indemnisation complémentaire ne pourra être réclamée.
- 5.4. The Dark Kitchen pourra suspendre ou annuler l'exécution de ses obligations dans tous les cas de faute dans le chef du Client. Dans pareille hypothèse, The Dark Kitchen ne sera tenu à aucune indemnisation et ne sera pas tenu au remboursement du paiement préalable le cas échéant.

5.5. Dans toute hypothèse où la responsabilité de The Dark Kitchen pourra être engagée, The Dark Kitchen ne sera tenu à l'indemnisation que du préjudice qui serait la conséquence directe, immédiate et prévisible du manquement à ses obligations.

Sont ainsi notamment exclus l'indemnisation d'un éventuel préjudice financier ou commercial tel le manque à gagner, l'augmentation des frais généraux, la perturbation de planning, la perte de profit, de clientèle ou d'économies escomptées, la perte, la détérioration ou la corruption de données ou perte d'utilisation, ainsi que les conséquences de toutes réclamations formulées par un tiers contre le Client.

5.6. En matière de délais de livraison pour les commandes placées en ligne, il est spécifiquement prévu que l'obligation de Dark Kitchen de livrer endéans le créneau horaire spécifié dans la commande procède d'une obligation de moyens : The Dark Kitchen mettra tout en œuvre pour respecter ce dernier mais ne pourra être tenu pour responsable en cas d'incapacité à respecter le délai convenu et notamment à la suite de conditions de circulation imprévisibles.

Dans l'hypothèse où la livraison accuse un retard de plus de 1h par rapport à l'heure maximale prévue, The Dark Kitchen en avertira le Client qui pourra au choix maintenir sa commande aux mêmes conditions ou décider d'annuler sa commande. En cas d'annulation de la commande, The Dark Kitchen sera tenu de rembourser le paiement reçu le cas échéant. Aucune autre indemnisation complémentaire ne pourra être réclamée.

6. Le Client – Droits et obligations

6.1. Le Client est tenu de fournir à The Dark Kitchen toutes les informations nécessaires à la livraison des produits ou à la réalisation des services commandés.

En particulier, The Dark Kitchen ne sera en aucun cas responsable en cas d'impossibilité de livraison d'une commande passée en ligne si cette impossibilité résulte d'erreurs, imprécisions ou omissions quant à l'adresse ou à la spécificité des lieux de livraison.

6.2. Le Client est tenu d'être présent à l'adresse et durant le créneau horaire indiqués lors de la commande ainsi que dans l'heure qui suit ce créneau horaire.

6.3. Dans l'hypothèse où la livraison ne peut avoir lieu en raison du non-respect par le Client de ses obligations reprises aux points 6.1 & 6.2, le Client sera tenu de contacter The Dark Kitchen afin de planifier à ses frais une nouvelle livraison. Si une nouvelle livraison ne peut avoir lieu en raison de l'inaction du Client, de son refus de supporter les frais de nouvelle livraison ou encore en raison de contraintes de fraîcheur des produits concernés, aucune annulation de la vente ou remboursement ne pourra être réclamé.

6.4. Il incombe au Client d'effectuer la vérification de la conformité de sa commande au moment de la livraison. Si le Client constate des produits sont manquants, détériorés ou ne correspondent pas au contenu de sa commande, il sera tenu de les refuser et de le faire notifier sur le bon de livraison. Dans pareille hypothèse, le Client pourra au choix demander le remboursement des produits non reçus ou en demander une nouvelle livraison gratuitement. Si une nouvelle livraison n'est pas possible pour quelque raison que ce soit, The Dark Kitchen remboursera les produits non livrés au Client, à l'exclusion de toute autre forme d'indemnisation.

6.5. Le Client s'engage à assurer la bonne conservation des produits frais après livraison et à les consommer avant la date indiquée sur l'emballage. En cas de non-étiquetage de la date limite de consommation, le Client s'engage à contacter The Dark Kitchen et ne pas consommer les produits plus de 2 jours après leur livraison.

The Dark Kitchen ne pourra être tenu responsable de la détérioration des produits due à la négligence du Client et/ou la mauvaise conservation des produits après leur livraison.

La détérioration des produits due au non-respect des indications de réchauffage mentionnées sur l'emballage ou sur le site web ne pourra engager la responsabilité de The Dark Kitchen.

7. Normes d'hygiène et présence d'allergènes

7.1. The Dark Kitchen garanti à ses Clients le respect de toutes les normes sanitaires applicables à son activité. The Dark Kitchen garanti par ailleurs à ses Clients qu'il se conforme à toutes les obligations d'enregistrement auprès de l'AFSCA et applique scrupuleusement les mesures en matière d'hygiène, d'étiquetage et d'autocontrôle.

7.2. The Dark Kitchen prévient ses Clients que les denrées commercialisées sont confectionnées dans des cuisines utilisant des ingrédients potentiellement allergènes tels que du gluten, des crustacés, des œufs, des poissons, des arachides, du soja, du lait, des fruits à coque, du céleri, de la moutarde, du sésame, des sulfites, du lupin et des mollusques.

The Dark Kitchen ne peut donc pas garantir l'absence totale de traces de ces différents allergènes au sein de son atelier. The Dark Kitchen ne prendra en aucun cas, même si une remarque en ce sens est mentionnée par le Client lors de la commande, le risque de garantir l'absence d'allergènes dans les produits fournis.

The Dark Kitchen attire donc l'attention de ses Clients sur les risques de réactions allergiques liées à la consommation de denrées produites. Le Client est responsable du relais de cette information auprès de ses convives. Tout convive allergique étant informé de ce risque par le Client est conscient du danger lié à la consommation des mets confectionnés par The Dark Kitchen.

8. Garantie – Non-conformité des produits

8.1. The Dark Kitchen garanti l'ensemble de ses produits en cas de non-conformité ou défaillance conformément aux dispositions légales applicables.

8.2. Lorsque la non-conformité concerne un produit périssable, le Client sera tenu de signaler tout défaut de conformité dès constatation de ce dernier et au plus tard dans les 48h de la livraison.

8.3. Pour faire valoir son droit à la garantie, le Client contactera the Dark Kitchen par l'un des moyens prévus à l'article 2 des présentes, décrira le plus précisément possible le défaut de conformité invoqué, fournira toute pièce probante à l'appui de sa demande ainsi que la facture d'achat ou confirmation de commande en ligne.

Afin de permettre à The Dark Kitchen d'une part d'instruire la demande du Client et d'autre part afin de permettre à The Dark Kitchen de prendre toutes les mesures de protection de la chaîne alimentaire le cas échéant, le Client tiendra dans la mesure du possible les produits concernés, les restes éventuels ainsi que les emballages et étiquette à disposition de The Dark Kitchen.

9. Protection du Consommateur – Droit de rétractation

- 9.1. Conformément aux dispositions protectrices du Consommateur prévues par le Code de Droit Economique, le Consommateur dispose d'un droit de rétractation – droit d'annulation de la vente conclue lorsque celle-ci a été effectuée à distance.
- 9.2. Ce droit est exclusivement réservé aux Consommateurs et dès lors exclu pour les Clients professionnels.
- 9.3. Pour exercer valablement son droit, le Consommateur devra signifier sa volonté de se rétracter endéans les 14 jours suivant la date d'achat s'il s'agit de services et endéans les 14 jours suivant la livraison s'il s'agit de la livraison de produits physiques, soit au moyen du formulaire repris en annexe soit au moyen de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté où il expose sa décision de se rétracter.
- 9.4. En cas de rétractation concernant la vente de produits physique ayant été expédiés, le Consommateur sera tenu de retourner à ses frais les produits livrés le cas échéant au plus tard endéans les 14 jours de la signification de sa rétractation.
- 9.5. En cas d'exercice du droit de rétractation par le Consommateur, The Dark Kitchen remboursera le Consommateur endéans les 14 jours de la signification de sa rétractation par le Client.
 - 9.5.1. Si la rétractation porte sur la vente de biens physiques que le Consommateur est tenu de retourner à ses frais, The Dark Kitchen pourra différer son remboursement jusqu'à ce que le Consommateur ait fourni une preuve suffisante de l'expédition des produits retournés.
 - 9.5.2. The Dark Kitchen remboursera l'intégralité du prix payé pour les produits retournés en ce compris les frais de livraison. Seront cependant exclu du remboursement les éventuels surcoûts appliqués pour une livraison autre que la livraison standard.
 - 9.5.3. Si la rétractation porte sur une prestation de services pour laquelle le Consommateur a spécifiquement demandé que l'exécution de la prestation commence avant l'expiration du délai de rétractation et pour lequel il a reconnu qu'il perdrait son droit de rétractation une fois le contrat pleinement exécuté :
 - 9.5.3.1. Aucun remboursement ne sera dû en cas de rétractation après que la prestation aura été complètement effectuée
 - 9.5.3.2. Si la rétractation survient alors que la prestation a été effectuée partiellement, le Consommateur reste redevable envers The Dark Kitchen des montants relatifs aux prestations déjà effectuées.
- 9.6. Le consommateur est également informé que conformément aux dispositions du Code de Droit Economique, le droit de rétractation n'est pas applicable à la vente des produits suivants :
 - 9.6.1. La fourniture de biens susceptibles de se détériorer rapidement, ce qui est le cas des denrées alimentaires fraîches tels que les sandwich, salades, plats, etc.
 - 9.6.2. La fourniture de biens scellés ne pouvant être renvoyés pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène si ces produits ont été descellés par le Consommateur après la livraison.

10. Protection des données à caractère personnel

The Dark Kitchen traite les données à caractère personnel conformément :

- 10.1. Aux dispositions du Règlement EU 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.
- 10.2. A sa Politique Générale de protection des données personnelles disponible sur simple demande ou à l'adresse suivante : <https://thedarkkitchen.be/privacy>

11. Généralités

- 11.1. La nullité éventuelle d'une des clauses des présentes ou d'une des clauses des conditions particulières n'affectera pas la convention dans son ensemble. Au contraire, les parties s'efforceront de bonne foi de substituer à la clause déclarée nulle une disposition licite permettant d'atteindre les objectifs poursuivis par les parties.
- 11.2. Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit belge.
- 11.3. Comité de conciliation :
 - 11.3.1. Toute contestation survenant dans le cadre du présent contrat sera, à la demande de l'une des Parties, immédiatement soumise à un comité de conciliation, composé d'un représentant de chaque Partie, qui aura pour tâche de rechercher une solution amiable.
 - 11.3.2. Le comité de conciliation se réunira dans les cinq jours ouvrables suivant la demande qui lui en aura été faite par la partie la plus diligente. Cette demande doit être adressée par lettre recommandée à l'autre Partie et mentionner l'objet de la contestation.
 - 11.3.3. Au cas où le comité de conciliation n'a pas résolu le conflit dans les trente jours suivant sa première réunion, un procès-verbal de désaccord sera établi dans lequel les deux Parties mentionneront les raisons pour lesquelles les négociations n'ont pu aboutir à une solution. Ce procès-verbal sera immédiatement transmis aux Parties.
 - 11.3.4. Après réception de ce procès-verbal, ou si une des parties a refusé de participer à la réunion de conciliation dans les délais spécifiés ci-dessus, chaque partie pourra porter le litige devant les tribunaux compétents.
- 11.4. En cas d'échec de la procédure de conciliation visée ci-avant, seuls les Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles ou le juge Paix de Braine l'Alleud seront compétents pour connaître de la demande d'une des Parties.

12. Avertissement – Licence d'utilisation

Les présentes Conditions Générales ont été rédigées et sont éventuellement maintenues par YM-Legal.online, dénomination commerciale de YMBC SRL – www.ym-legal.online The Dark Kitchen les utilise sous le couvert d'une licence personnelle, non-exclusive et incessible l'autorisant à en faire usage dans le cadre de ses activités propres. Toute reproduction même partielle à d'autres fins notamment commerciales est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon qui peut engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

Annexe 2 Livre VI du Code de droit économique

En cas de vente conclue à distance par un Consommateur, si vous souhaitez vous rétracter du contrat conformément aux dispositions du Code de Droit Economique et des dispositions de l'article 8 de nos Conditions Générales, veuillez nous retourner le présent formulaire complété et signé.

Soit par courrier postal : **The Dark Kitchen, Chemin de la Praye 7E - 1420 Braine l'Alleud**

Soit par courrier électronique : contact@thedarkkitchen.be

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom, prénom et adresse du (des) consommateur(s) :

Date

Signature(s) du (des) consommateur(s)

(*) Biffez la mention inutile